

# JOURNÉE D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS

## L'INCLUSION DANS LES VILLES ET LES COMMUNES GENEVOISES

Les protagonistes de cet événement œuvrent pour l'établissement d'une société inclusive, où chacun, quels que soient son sexe, son genre, son origine, son orientation sexuelle, son âge, sa culture ou sa religion, pourra faire pleinement valoir ses ressources et avoir sa place dans la société. Ils s'engagent dans la lutte contre toutes formes de discrimination, quels que soient les domaines où elles se manifestent et les formes qu'elles peuvent prendre. Ils soutiennent les politiques publiques allant dans ce sens, et contribuent à améliorer celles déjà mises en place.

Les débats et les échanges concerneront le concept global de l'inclusion, porté sur les différents secteurs de la politique, de la santé, du social et de l'emploi. Nous constatons que la barrière la plus importante à l'inclusion de tou-t-es – l'ambition première de toute société humaniste et démocratique – est la discrimination. Nous essayerons de décortiquer ce qui nous empêche, en tant qu'individus et en tant que groupes, de permettre à tou-t-es de participer aux décisions démocratiques de notre société, de jouir des mêmes services sociaux et de santé, et de contribuer par notre travail à la société avec les mêmes opportunités. Nos intervenant-es démontreront à quel point il est important de rejoindre leurs différents points de vue pour saisir et pouvoir combattre l'exclusion, dont les causes sont presque toujours multisectorielles. Ils-elles esquisseront quelques connaissances théoriques, et surtout montreront des moyens pratiques pour arriver à une inclusion plus digne de notre société.

**TROIS TABLES RONDES SUIVIES D'UN APÉRITIF**

**SAMEDI  
7 MARS 2020  
13H - 20H  
MAISON DES  
ASSOCIATIONS  
SALLE ÉQUITABLE**



Organisation et modération  
Emmanuel Deonna, Wahba  
Ghaly, Jean-Marie Mellana,  
Gabriel Barta (Parti socialiste  
genevois)

TABLE-RONDE 1  
13h - 14h45

# LES POLITIQUES SOCIO-SANITAIRES À L'ÉCHELLE DES COMMUNES

Ce panel sera consacré aux politiques sociales et de la santé à partir d'une double perspective: celle de l'action des autorités publiques, et celle des professionnels de l'action sociale et sanitaire. Le pouvoir des autres acteurs – établissements, usagers et bénéficiaires – qui jouent aussi un rôle dans la conception et la mise en œuvre de ces politiques publiques sera aussi interrogé. Les risques d'une marchandisation accrue des domaines du social et de la santé sous l'effet des politiques d'austérité économique seront évoqués tout comme l'impact des facteurs structurels (économie, environnement, démographie etc.) sur la mise en œuvre des politiques sociales et assurantielles. L'action des autorités et des associations pour permettre l'expression politique des citoyen-nes et des résident-es sera aussi abordée, sachant qu'il suffit de se sentir précarisé-e pour rester absent-e des votations et élections, à plus forte raison si l'on est convaincu-e que rien n'est à attendre des pouvoirs politiques et économiques. Enfin, la vulnérabilité des populations les plus précarisées (minorités visibles, chômeurs, migrants sans titre de séjour, etc.) ainsi que les limites du système de sécurité sociale suisse seront mis en évidence.

## Intervenant-es

**PROF. SANDRO CATTACIN** Directeur, Institut d'études sociologiques, Université de Genève

**MME MARJORIE DE CHASTONAY** Députée au Grand Conseil, présidente de la Commission santé et de la Commission de l'enseignement, de la culture et du sport du Grand Conseil genevois, Les Verts

**MME BÉATRICE HIRSCH** Infirmière en EMS, Adjointe au Maire de Troinex, PDC

**MME NATHALIE LEUENBERGER** Maire de Meyrin et candidate au conseil administratif, PS

**M. ALAIN BOLLE** Directeur du Centre social protestant

## Modération

**GABRIEL BARTA** Membre du comité du Basic Income Earth Network (BIEN Suisse), du comité du Centre suisse de défense des droits des migrants (CSDM), trésorier du Collectif de soutien aux sans-papiers (CSSP) et ancien trésorier du Parti socialiste genevois

# ÉVALUER LES DÉTERMINANTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LE DÉBAT SUR LA SANTÉ DES MIGRANTS

TABLE-RONDE 2  
15h - 16h45

En règle générale, les conditions socio-économiques - styles de vie, influences sociales, conditions de travail - déterminent la santé des individus. Ces déterminants socio-économiques de la santé sont principalement responsables des inégalités en matière de santé au sein de la société dans sa totalité. Les migrants en particulier viennent de divers horizons, des migrants réguliers aux sans-papiers, des individus à la recherche d'une opportunité de travail ou d'éducation aux réfugiés, demandeurs d'asile ou victimes de la traite humaine. La plupart de ces migrants sont confrontés à une combinaison d'obstacles socio-économiques qui mettent leur bien-être physique, mental et social en danger.

Ces facteurs sont encore plus graves pour les femmes, les MNA, RMNA et les migrants peu qualifiés, surtout s'ils sont sans papiers. Cependant, même les migrants dans une situation socio-économique plus favorable peuvent rencontrer des défis et des limitations à l'accès aux services de santé en raison de leurs différences linguistiques et culturelles, ainsi que des obstacles institutionnels et structurels ou des facteurs de stress.

Les politiques migratoires restrictives en Suisse font de sorte qu'un nombre croissant de migrants vivent de manière clandestine et risquée dans l'irrégularité. Les restrictions politiques et économiques ainsi que les initiatives anti-migratoires des populistes d'extrême droite leur donnent un accès très limité aux soins de la santé, et des conditions de travail et de logement très précaires. D'où la nécessité d'une politique plus inclusive et intersectorielle cohérente pour lutter contre les inégalités et les vulnérabilités en matière de santé des migrants.

Intervenant-es

**M. SERGE MIMOUNI** Directeur adjoint, Département de la cohésion sociale, Ville de Genève

**PROF. CLAUDINE BURTON-JEANGROS** Co-responsable du projet Parchemins, Département de sociologie, Université de Genève

**DR SOPHIE DURIEUX-PAILLARD** Médecin adjoint, responsable Programme santé migrants et Réseau santé pour tous, Service de médecine de premier recours, Hôpitaux Universitaires de Genève

**M. FLORIAN KETTENACKER** Responsable du service de la cohésion sociale, Vernier

**M. LISANDRO NANZER** Responsable du projet Permanences Volantes, Entraide protestante suisse (EPER)

Modération

**WAHBA GHALY** Conseiller municipal à Vernier, socio-économiste et consultant auprès des organisations internationales

# LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Les statistiques montrent que le lieu de travail est l'un des secteurs connaissant la plus grande augmentation d'incidents de discriminations raciales: environ un quart de ceux-ci s'y produisent, à tous les échelons du processus du rapport de travail. Concernant l'âge, « la durée de recherche d'emploi des 50+ est environ une fois plus longue que la durée de recherche moyenne pour toute la Suisse, et plus de 2 fois plus longue que chez les demandeurs d'emploi âgés de 15 à 24 ans » (SECO, 2018a). Concernant les discriminations de genre, environ 45% des écarts salariaux entre hommes et femmes ne s'expliquent pas par des facteurs objectifs, et recouvrent donc une discrimination potentielle basée sur le sexe. Ces quelques chiffres montrent que les politiques publiques d'inclusion, mises ou à mettre en place, doivent agir sur le monde du travail, et prendre en compte toutes les caractéristiques discriminantes.

Ces politiques sont cependant susceptibles de vite se heurter au sacrosaint principe de la liberté contractuelle, garanti par la Constitution dans son article sur la liberté économique.

La question centrale de cette table ronde sera donc, après avoir établi un bilan des pratiques discriminantes dans le monde du travail en Suisse, et les possibles facteurs objectifs pouvant les expliquer (facteurs économiques pour l'âge par exemple) et de ce qui existe déjà en matière de lutte, d'esquisser des pistes pour mettre en place les outils nécessaires afin de combattre les pratiques discriminantes dans les rapports de travail. En tenant compte des champs de compétences propres aux communes, aux cantons et à la Confédération, nous nous pencherons sur ce que peuvent faire les communes à l'échelle locale, à la fois comme employeur et lieu de domiciliation fiscale des employeurs privés.

## Intervenant.e.s

**MME CHRISTINA KITSOS** Chargée des affaires migratoires, Département de l'instruction publique, conseillère municipale et candidate au Conseil administratif de la Ville de Genève, PS

**MME STÉPHANIE RUEGSEGER** Directrice, politique générale, Fédération des entreprises romandes (FER)

**M. ALESSANDRO PELIZZARI** Secrétaire régional, UNIA Genève

**M. ARNAUD MOREILLON** Responsable de formation, Oeuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO)

**MME ERMELA HAILE** Coordinatrice Créature / SOS Femmes, unité d'insertion sociale et professionnelle de femmes sur le Canton de Genève

**M. DAVIDE DE FILIPPO** Co-secrétaire général, Syndicat interprofessionnel des travailleuses et des travailleurs (SIT).

## Modération

**JEAN-MARIE MELLANA** Collaborateur à l'association Trialogue, membre de la Commission Migration, intégration et Genève internationale du Parti socialiste genevois et candidat au Conseil municipal de la Ville de Genève